



## Note d'information – Catégorie de pratique U17M et U20M

Dans le cadre de la campagne FFBB, pour la possibilité de passage des catégories U17M en U18M et U20M en U21M, les Présidents des Comités des Alpes du Sud, des Alpes Maritimes, des Bouches du Rhône, du Var et du Vaucluse, ainsi que le Président de la Ligue Sud se sont réunis le vendredi 22 mars 2024 au siège de la Ligue.

Après un débat ouvert sur cette problématique, les 6 présidents ont délibéré de la manière suivante.

Maintien des Catégories U17M et U20M :

- Comité Alpes Maritimes
- Comité des Bouches du Rhône
- Comité du Var
- Comité du Vaucluse
- Ligue Sud

Modification des Catégories en U18M et U21M :

- Comité des Alpes du Sud

Sachant que le principe d'unanimité était obligatoire pour faire appliquer une modification des catégories de pratique, le maintien des catégories U17M et U20M est acté pour l'ensemble du territoire de la Ligue sud.

Monsieur Cyrille NERIN

Secrétaire Général  
Vice-Président